

Allergies et régimes alimentaires - fiche de liaison

Fiche de liaison pour signaler les allergies, intolérances et régimes alimentaires utiles à l'accueil.

Version	Vérifié le	Prochaine revue	Champ
2.0	28/08/2026	28/02/2027	Accueil collectif de mineurs

À savoir : Ce support AnimyJob est un modèle pratique. Il ne remplace pas un formulaire officiel, une décision administrative, un avis professionnel ou les obligations propres à votre situation.

Utilisation

À adapter au fonctionnement de l'accueil et aux consignes de l'organisateur.

Mineur

Nom	Prénom
---------------------	------------------------

Allergies

Allergie alimentaire	Allergie médicamenteuse
Réaction connue / signes	Conduite prévue / PAI éventuel

Régime / habitudes

Régime médical	Régime choisi / conviction
Textures ou autres besoins	

Organisation

Personnes à informer	Mesures d'évitement
Repas ou produits apportés par la famille si applicable	

Signature

Responsable légal	Date
-----------------------------------	----------------------

Points de vigilance

Ce support AnimyJob est un modèle pratique. Il ne remplace pas un formulaire officiel, une décision administrative, un avis professionnel ou les obligations propres à votre situation.

Sources de vérification

- **Légifrance - Arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs**

Arrêté du 20 février 2003, art. 1 à 4

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000602110/>

- **Ministère de l'Agriculture - Plan de maîtrise sanitaire en restauration collective - guide petits établissements**

Instruction DGAL/SDSSA/2021-753, en vigueur

<https://agriculture.gouv.fr/mise-en-place-dun-plan-de-maitrise-sanitaire-en-restauration-collective-un-guide-pour-les-petits>

Statut : Ce document est un modèle AnimyJob établi à partir des sources ci-dessus. Il ne constitue pas un formulaire émis, homologué ou validé par l'administration. Vérifiez toujours les règles particulières de votre accueil et les instructions de votre SDJES, collectivité, assureur, service de santé ou gestionnaire de locaux.